

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire et creation sci

Par **ERICLAH**, le **28/06/2011** à **12:56**

Bonjour, je gère depuis 5 ans une entreprise en nom propre qui se porte bien (restaurant). L'année dernière j'étais gérant minoritaire d'une SARL qui est en liquidation judiciaire depuis novembre 2010 (le jugement de clôture n'est pas prononcé). A ce jour, je veux acquérir un bien immobilier afin de déplacer mon restaurant et de créer des logements pour mes parents, ma famille et en location. Il m'est impossible de signer le compromis car je suis sujet à une liquidation judiciaire, par contre m'est-il possible de créer une SCI et d'en être un simple associé avec mes parents et mon épouse (marié sans contrat de mariage). Si oui, quels peuvent être les risques par rapport à la liquidation judiciaire ? Merci de vos réponses. ERIC

Par **edith1034**, le **28/06/2011** à **14:39**

l'extension de la liquidation sur vos parts de SCI pour tout savoir sur la SCI <http://www.fbis.net/SCIINFO.htm>